

Le Relais Assistants Maternels (RAM) « O' P'tits Mômes » est un service gratuit, géré et financé par la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois, la Caisse d'Allocations Familiales du Pas de Calais et la Mutualité Sociale Agricole. Il s'inscrit dans la compétence « Enfance-Jeunesse » de l'intercommunalité. Le siège social est basé à Avesnes-le-Comte, mais dans une volonté d'être au plus près des usagers, le relais est itinérant dans ses animations et ses lieux de permanences.

Objectif du règlement

Le règlement a pour but de présenter le fonctionnement et l'organisation du Relais Assistants Maternels (RAM) et de définir les droits et devoirs des utilisateurs du service.

Missions du RAM

Le RAM est un service de référence pour les professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels et garde à domicile) et pour les parents employeurs.

Lieu d'informations, de rencontres et d'échanges il est particulièrement bien implanté dans le domaine de la petite enfance.

Le Relais Assistants Maternels a pour mission de :

- Informer les parents sur les différents modes d'accueil existants sur le territoire afin qu'ils puissent faire un choix éclairé sur le mode d'accueil adapté aux besoins de la famille. Informer également sur les démarches administratives, droit et obligations de l'employeur et du salarié.
- Animer un lieu où les enfants et les adultes se rencontrent, s'épanouissent, s'expriment et tissent des liens sociaux.
- Favoriser la socialisation, le bien-être et l'épanouissement de l'enfant par la professionnalisation des assistants maternels et ainsi améliorer la qualité de l'accueil individuel.
- Accueillir et informer les futurs assistants maternels

Publics concernés

L'accès au relais est réservé : aux assistants maternels, aux gardes à domicile, aux enfants accueillis, aux parents employeurs et aux futurs assistants maternels du territoire.

Toute personne du territoire de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois peut venir gratuitement aux permanences administratives et aux temps d'informations et d'animations proposées par les animateurs du relais.

RAM : lieu d'informations

Le RAM est un lieu d'informations et d'échanges à destination des professionnels de l'accueil individuel et des parents employeurs (ou en devenir).

Les animateurs assurent des permanences sur rendez-vous au siège et sur certains points du territoire. Ils se tiennent également à votre disposition par téléphone ou par courriel.

Les animateurs du relais assistants maternels tiennent à disposition des futurs parents employeurs un listing des assistants maternels du territoire et de leurs disponibilités.

Afin d'avoir à disposition un fichier le plus précis possible, il est fortement recommandé aux assistants maternels de communiquer aux animateurs du relais tout changement dans leur capacité d'accueil ainsi que leurs disponibilités.

Un espace dédié aux assistants maternels agréés est mis à votre disposition (<http://assistantematernelle.laportedesvallees.fr>). Les assistants maternels pourront y créer leur propre espace en y indiquant leurs coordonnées, disponibilités, et toutes autres observations. Cet espace est sécurisé et les données ne seront transmises que par les animateurs du relais.

RAM : lieu d'animations

Les animateurs du RAM organisent des temps d'animations de manière quotidienne au sein de différentes communes du territoire (*cf planning sur le site internet*).

Ces animations sont dédiées aux enfants âgés de 0 à 6 ans, assistants maternels et parents employeurs. Afin de proposer des temps d'animation qualitatifs, une inscription préalable est nécessaire auprès des animateurs du relais (places limitées). Très prochainement, il sera possible de s'inscrire via votre espace en ligne.

Lors de la première séance, une autorisation parentale écrite et signée vous sera demandée. **Un enfant ne peut en aucun cas participer seul à une animation** ; il doit être obligatoirement accompagné d'un adulte référent qui en assumera la pleine responsabilité sur le plan de la sécurité physique et affective.

Les animations proposées sont destinées à favoriser l'éveil et l'épanouissement de l'enfant. Aussi, lors des séances, la priorité lui sera donnée ; l'adulte présent est là pour l'accompagner et partager avec lui un moment agréable et privilégié. Des temps forts seront proposés de manière ponctuelle tout au long de l'année (carnaval, fête de la petite enfance, balades, arbre de Noël, etc.). En cas d'absence il est demandé de prévenir les animateurs. Si l'animation sera annulée et les participants seront prévenus.

Le rangement, chargement et déchargement du matériel est réalisé par l'animateur, une aide basée sur le volontariat est la bienvenue.

RAM : lieu de professionnalisation

Le RAM organise des temps de formations et d'échanges pour les assistants maternels du territoire, les parents et les professionnels de la petite enfance.

Règlement, sécurité et respect :

Les usagers fréquentant le service s'engagent à respecter les autres personnes, les lieux ainsi que le matériel.

Les animateurs du RAM, comme toute personne fréquentant la structure, sont tenues à la confidentialité. En cas de danger constaté pour un enfant, un signalement sera fait auprès des autorités compétentes.

Chacun s'engage à respecter le règlement. L'inscription aux animations induit une acceptation du présent règlement.

INFOS PRATIQUES

Relais Assistants Maternels

Adresses utiles :

Antenne de Bavincourt l'Arbret
5, route Nationale
62158 Bavincourt l'Arbret

Antenne de Tincques
Z.A. Ecopolis Route de Penin
62127 Tincques

ram@campagnesartois.fr
03.21.22.64.13 ou 03.21.41.40.00

*Plannings d'animations et lieux de permanences
disponibles sur le site Internet
www.campagnesartois.fr*

Règlement de fonctionnement

